



SYLVIA PINEL  
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr](http://www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr)

@ministere\_ACT

Paris, le 20 février 2014  
N° 375

## **Sylvia PINEL a signé ce jour un contrat de destination « Tourisme de mémoire » en Basse-Normandie**

A l'occasion de la tenue des Assises territoriales du tourisme en Basse-Normandie, Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, a signé ce jour un contrat de destination « tourisme de mémoire » avec une vingtaine de partenaires\* publics et privés, visant à créer une offre touristique innovante et adaptée autour de cette thématique.

Le développement du tourisme de mémoire en France comporte à la fois un enjeu civique, en favorisant la transmission de notre passé aux générations futures, et un enjeu économique, en contribuant au dynamisme des territoires. En France, ce sont quelques 6 millions de visiteurs qui se rendent chaque année sur nos lieux de souvenir, dont la moitié vient de pays étrangers, générant plus de 45 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Sylvia PINEL : « Je souhaite encourager le tourisme de mémoire car c'est un tourisme porteur de sens et de valeurs, de cet idéal républicain que nous partageons tous. Il doit aussi contribuer au rapprochement des cultures et des peuples, et nous faire prendre conscience de l'importance de la paix et de la liberté. Pour cela, il est nécessaire de donner de la visibilité aux lieux de commémoration, de les rendre accessibles, de faciliter la mobilité des visiteurs d'un lieu à l'autre. La valorisation et la mise en tourisme des lieux de mémoire comporte plusieurs enjeux : un enjeu civique et pédagogique, celui de favoriser la transmission de ce patrimoine aux générations futures, mais aussi un enjeu culturel et touristique, par la préservation de ces vestiges comme témoins d'une époque tout en contribuant au dynamisme économique des territoires. »

**Le contrat de destination Tourisme de mémoire en Normandie**, impulsé par l'État, Atout France, le Comité régional du tourisme de Normandie et la Région Basse-Normandie, **s'articule autour de trois volets** : « **marketing** » avec des actions de promotion ; « **structuration de l'offre** » intégrant des actions liées à la mise en réseau, à la qualité des conditions d'accueil, à l'attractivité des contenus, aux projets d'investissement ; et « **intelligence économique** » permettant d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre.

Ce contrat a notamment pour objectif de permettre à la Normandie de :

- **devenir la destination internationale par excellence sur la Seconde Guerre mondiale** ;
- **augmenter la fréquentation des sites et les retombées économiques** sur le territoire, au-delà de 2014 ;
- et d'**accéder à une place de premier plan en Europe et dans le monde** en tant que région porteuse des valeurs de paix, de réconciliation et de liberté.

Pour la Basse-Normandie, le tourisme est une filière économique majeure avec un chiffre d'affaires de 1,5 milliard d'euros et 24 000 emplois salariés. Le tourisme de mémoire notamment figure en bonne place.

**Ce contrat de destination est le quatrième contrat signé par Sylvia PINEL** après ceux sur le tourisme d'affaires en Alsace, sur le tourisme itinérant en Tarn-et-Garonne, et sur le Centenaire de la grande guerre dans les territoires de la ligne de front occidentale. Deux autres contrats sont notamment en cours d'élaboration : dans le Perche sur le séjour à la campagne et sur la ligne Grand-Ouest visant les clientèles britanniques notamment.



\* Les signataires : l'État, représenté par Sylvia PINEL, Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme ; le GIE Atout France, l'agence de développement touristique de la France, représenté par François HUWART, Président et Christian MANTEI, Directeur Général ; la Région Basse-Normandie, représentée par Laurent BEAUVAIS, Président ; le Comité Régional du Tourisme de Normandie, représenté par Raphaël CHAUVOIS, Président ; le Conseil Général du Calvados, représenté par Paul CHANDELIER, Vice-Président ; le Conseil Général de la Manche, représenté par Jean-François LE GRAND, Président ; le Conseil Général de l'Orne, représenté par André DUBUISSON, Vice-président ; le Comité Départemental du Tourisme du Calvados, représenté par Paul CHANDELIER, Président ; le Comité Départemental du Tourisme de la Manche, représenté par Jean-Marc JULIENNE, Président ; le Comité Départemental du Tourisme de l'Orne, représenté par André DUBUISSON, Vice-président ; la Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative de Normandie, représentée par Laurent LAOUENAN, Président ; la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Basse-Normandie, représentée par Jean-Claude LECHANOINE, Président ; le Comité de Liaison Inter-Consulaire de Normandie, représenté par Jean-Claude LECHANOINE, Président ; le Centre National de la Fonction Publique Territoriale de Basse-Normandie représenté par Philippe AUGIER, Délégué régional ; l'Association Normandie Sites, représentée par Hervé LEBEL, Président ; la Brittany Ferries, représentée par Jean-Marc ROUÉ, Président du Conseil de surveillance ; le Volksbund Kriegsgräberfürsorge e. v., représenté par Lucien TISSERAND, Conservateur ; l'Association Centre Juno Beach, représentée par Nathalie WORTHINGTON, Directrice ; le groupe Sanef, représenté par Philippe FENAIN, Directeur du réseau Ouest ; le Comité du Débarquement, représenté par Jean-Marc LEFRANC, Vice-Président ; la SEM Mémorial de Caen, représentée par Pascal BLANCHETIER, Administrateur ; le Pôle Transactions Electroniques Sécurisées, représenté par Jacques BELIN, coordinateur du Département e-Tourisme du pôle TES. D'autres partenaires pourront se joindre à cette démarche collective.

**Contacts Cabinet de Sylvia PINEL**

Nathalie ROYER et Sophie DULIBEAU : 01 53 18 44 50 - [sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec-mact-presse@cabinets.finances.gouv.fr)